

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2026

N° DES-BTSBIOQUALITE-2026-06-007

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur
spécialité Bioqualité
session 2026

La directrice du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de sa directrice ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 5 juin 2025 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Bioqualité ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Bioqualité :

Président : Madame ORSONI Sabine, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional ;

Enseignant-chercheur : Madame DICH I Emma

Enseignants : Mesdames DOUMA Ourida, SEKKAÏ Dalila, BAILY Severine, AMMEUX Cécile, CHARVET Anne-Cécile, PONTIES Adèle, VAN-DAMME Catherine et Messieurs BRIDELENCE Denis, FERRANT JérémY, FRADAGRADA Alexandre.

Professionnels : Mesdames MAHIQUES Anne, PREYS Céline, SOUBEYRAND-COULET Laurena et Messieurs ROCHOU, Emmanuel, GAUDIN Antoine, GROUX Christophe, TROGLIA Patrick, DEFFONTAINE Jean-Phillipe, CARYS Martin.

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 11 juin 2026

Aurore COLLET

